

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

OISE

COMMUNE

VILLERS-SAINT-PAUL

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : la modernisation et à l'augmentation
de capacité de l'unité de valorisation
énergétique de l'installation de
la Société INDEO située à VILLERS-ST-PAUL



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Modernisation et augmentation de l'usage de valorisation énergétique - Société IDDEO - Villers - Saint - Poul

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 230329 en date du 29 mars 2023 de

M. le Maire de :

M. le Préfet de : Ville

~~Président de la commission d'enquête~~ — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. SEVÈQUE Jean-Louis qualité Commissaire Enquêteur
M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____
Membres suppléants : M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 24 avril 2023 au 26 mai 2023

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Villers - Saint - Poul

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 25 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Villers - Saint - Poul, à l'attention du Commissaire-Enquêteur

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : La mairie de Villers - Saint - Poul

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Lundi 24 avril 2023 de 09:00 à 12:00 et de _____ à _____

les Mardi 4 mai 2023 de 09:00 à 12:00 et de _____ à _____

les Jeudi 13 mai 2023 de 09:00 à 12:00 et de _____ à _____

les Vendredi 11 mai 2023 de 16:00 à 19:00 et de _____ à _____

les Vendredi 26 mai 2023 de 14:00 à 17:00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 24 avril 2023 de 09:00 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽ⁿ⁾

FIN DE LA PERMANENCE N° 1

Permanence n° 2 : 04 Mai 2023 de 9^h à 12^h.

FIN DE LA PERMANENCE N° 2

Permanence n° 3 : 13 Mai 2023 de 9^h à 12^h

FIN DE LA PERMANENCE N° 3

Permanence n° 4 : 17 Mai 2023 de 16^h à 19^h

FIN DE LA PERMANENCE N° 4

Permanence n° 5 : 26 Mai 2023 de 14^h à 17^h.

FIN DE LA PERMANENCE N° 5.

VIOLE

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le _____
à M Madame la préfète de l'air

(Voir mentions de clôture en page 21)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**